



EDITORIAL

Roeland Beerten
Président du Conseil d'administration

Une nouvelle newsletter pour l'Institut interfédéral de Statistique.

Au moyen de cette newsletter, nous souhaitons donner, deux fois par an, aux utilisateurs professionnels de statistiques officielles un aperçu des activités au sein de l'Institut interfédéral de Statistique (IIS).

Dans ce premier numéro, on commence naturellement par présenter l'IIS et, après 5 ans de fonctionnement, un bilan des activités est dressé.

Ensuite, deux collaborations mises sur pied dans le cadre des programmes statistiques intégrés sont présentées : l'une porte sur une meilleure coordination concernant les données de mobilité et l'autre est consacrée à l'examen des possibilités d'établir des comptes financiers régionaux pour les particuliers.

Crise sanitaire oblige, un article présente comment Eurostat, l'Office européen de Statistique, a coordonné la réponse du système statistique européen face aux défis posés par cette situation. Un autre article met en évidence les réponses apportées par les membres de l'IIS.

L'IIS souhaitant jouer un rôle sur le plan méthodologique, un article fait le point sur les nouvelles sources de données qui peuvent être utilisées pour produire des statistiques officielles.

Enfin, comme l'IIS est également attentif à ce qui se passe au niveau international, un article est consacré à la présentation de la dernière version du Handbook of Statistical Organization publié par les Nations unies, qui présente les fondements généraux de la statistique officielle.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

IIS NEWSLETTER

CONTENU

- p. 1 Editorial
- p. 2-3 Présentation de l'Institut interfédéral de Statistique
- p. 4-5 Vers une meilleure coordination de la collecte et du traitement des données sur la mobilité
- p. 6-8 Présentation des comptes financiers: une source d'informations
- p. 9-10 Covid-19: défis pour les statistiques européennes
- p. 10-11 Covid-19: défis pour les organismes statistiques fédéraux et régionaux
- p. 11-12 Nouvelles sources de données pour les statistiques
- p. 12-13 Handbook on Management and Organization of National Statistical Systems

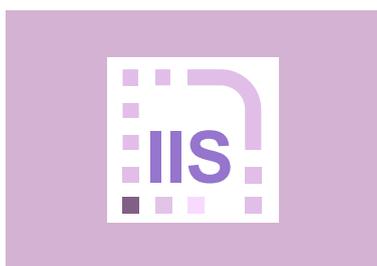




Présentation de l'Institut interfédéral de Statistique



Dominique De Baets



Son statut

Un Accord de coopération a été signé, le 15 juillet 2014, entre l'État fédéral et les entités fédérées, afin notamment de mettre en place un Institut interfédéral de Statistique (l'IIS). Cet accord de coopération est une mise en application de l'accord institutionnel du 11 octobre 2011 (sixième réforme de l'Etat).

Cet accord renforce la collaboration entre les différents services de l'Etat fédéral et des entités fédérées actifs en matière de production et de diffusion des statistiques publiques.

L'IIS est un établissement public doté de la personnalité juridique, qui travaille sous l'autorité d'une conférence interministérielle de la statistique et est géré par un Conseil d'administration.

Ce Conseil d'administration est composé de six membres : la présidente du Service public fédéral Économie, PME, Classes moyennes et Énergie, le directeur général de Statbel, un membre du comité de direction de la Banque nationale de Belgique et les trois hauts fonctionnaires des autorités statistiques régionales (VSA, IWEPS et IBSA). Le Bureau fédéral du Plan, les Communautés et la Commission communautaire commune peuvent également désigner chacun un représentant, qui participe comme observateur aux réunions du Conseil d'administration de l'IIS.

Ses missions

Conformément au prescrit de l'Accord de coopération du 15 juillet 2014, l'IIS a quatre missions, à savoir :



1. Coordonner les programmes statistiques élaborés chaque année par les autorités statistiques et établir un programme statistique intégré annuel. Ce programme reprend les accords concernant les statistiques publiques à établir collectivement ou les actions qui doivent permettre d'accroître la qualité des statistiques et de réduire la charge de réponse globale ;
2. Émettre des avis sur les positions que la Belgique adopte lors des réunions internationales concernant l'élaboration des statistiques publiques ;
3. Adresser des recommandations méthodologiques aux instances publiques qui élaborent des statistiques publiques ;
4. Assurer un monitoring permanent de la qualité à chaque étape de la production de statistiques et pour tous les services publics liés à leurs travaux, conformément au Code de bonnes pratiques d'Eurostat pour la statistique européenne.

Les activités de l'IIS et les groupes de travail permanents

L'IIS a entamé ses activités le 1er janvier 2016.

Dès le début de ses travaux, il a été décidé de mettre en place quatre groupes de travail permanents chargés des travaux préparatoires pour le Conseil d'administration de l'IIS.

1. Le groupe de travail 'Programmation des travaux statistiques' prépare le programme statistique intégré annuel de l'IIS et coordonne les programmes de travail de chaque autorité statistique. Via des groupes de travail spécifiques, qui rapportent à ce groupe de travail central, le programme statistique intégré est implémenté.
2. Le groupe de travail 'Positionnement international de l'IIS' émet des avis sur les positions que la Belgique adopte lors de réunions internationales si cela concerne l'élaboration de statistiques publiques. Ce groupe de travail débat de l'ensemble des dossiers ayant une portée internationale et qui nécessitent une coordination.
3. Le groupe de travail 'Délégués à la protection des données' veille à ce que chaque institution respecte les conditions pour être reconnue comme 'autorité statistique', à mettre en œuvre une politique de sécurité et à superviser la procédure pour l'introduction des demandes de données.
4. Le groupe de travail 'Indicateurs pour les Sustainable Development Goals (SDG)' formule des propositions concernant l'opérationnalisation statistique optimale des indicateurs de développement durable,

formule des recommandations pour le développement de nouveaux indicateurs et définit des positionnements internationaux sur les aspects techniques de questions statistiques liés aux SDG.

Le bilan des 5 ans de contribution des groupes de travail aux travaux du Conseil d'administration de l'IIS

A partir des lignes directrices définies par le groupe de travail sur la programmation des travaux statistiques, les autorités statistiques fédérale et régionales ont élaboré leur programme statistique annuel. Par ailleurs, dans le cadre des programmes statistiques intégrés 2017 à 2021, 43 collaborations entre partenaires de l'IIS ont été initiées.

Sur la base des négociations préparatoires effectuées au sein du groupe de travail sur le positionnement international de l'IIS, le Conseil d'administration de l'IIS a arrêté les positions belges à soutenir lors des réunions du Comité du Système statistique européen d'Eurostat, des réunions du Comité des statistiques et de la politique statistique de l'OCDE et des réunions de la Conférence des statisticiens européens des Nations Unies. Ce groupe de travail a également précisé les conditions à remplir pour être désigné comme 'ONA' (Other national authorities) d'un Etat membre, au sens du Règlement européen n° 223/2009 et a participé à la rédaction de l'engagement en matière de confiance dans les statistiques.

Le groupe de travail des délégués à la protection des données a, quant à lui, précisé les conditions pour être reconnu comme 'autorité statistique' et les règles relatives à la protection des données et au secret statistique. Il a également défini les lignes directrices permettant l'échange de données confidentielles entre les autorités statistiques, au sein de l'IIS.

Enfin, le groupe de travail dédié aux indicateurs pour les SDG a établi une liste de 118 indicateurs de suivi des SDG, pour la Belgique. Actuellement, 82 de ces indicateurs sont publiés sur le site www.indicators.be. Parmi ceux-ci, plusieurs indicateurs font l'objet d'une ventilation régionale.

Vous trouverez de plus amples informations sur l'IIS et sur ses activités, en parcourant le site www.iis-statistics.be/index_fr.html.

Vers une meilleure coordination de la collecte et du traitement des données sur la mobilité

Laurent Franckx
Bruno Hoornaert
Benoît Laine

À l'automne 2017, le Bureau fédéral du Plan a proposé de mettre en place, dans le cadre de l'IIS, un groupe de travail « Données de mobilité » pour étudier les possibilités d'une meilleure coordination de la collecte et du traitement des données de mobilité entre les acteurs institutionnels actifs aux différents niveaux de pouvoir et domaines de compétence.

Cette initiative est née du constat que divers acteurs institutionnels en Belgique organisent des enquêtes ou collectent des données relatives à la mobilité. Un dialogue systématique entre ces acteurs permettrait d'identifier d'éventuelles redondances et lacunes dans la collecte de données, et surtout d'y remédier.

Étant donné l'étendue de la problématique, il a été proposé de mettre en place un groupe de travail central composé des services compétents pour la statistique et la mobilité à chaque niveau de pouvoir. Au sein de ce groupe de travail central, une liste consensuelle de priorités et de domaines de coopération possibles a été établie. Deux groupes de travail ad hoc en sont issus, qui traiteront de problématiques spécifiques, respectivement, des voitures « salaire » et des transports publics régionaux.

Voitures « salaire »

Une question importante concernant les voitures « salaire » est de savoir si des changements mineurs dans la collecte de données administratives réalisée par l'ONSS et le SPF Finances permettraient d'obtenir des données pertinentes sur les caractéristiques socio-économiques des utilisateurs de voitures « salaire », sans enquêtes supplémentaires. Au cours de l'année 2020, les membres du 'sous-groupe' sur les voitures « salaire » ont mené des entretiens avec les parties prenantes afin d'identifier les ajustements possibles. Par ailleurs, le groupe de travail s'est également

penché sur les données disponibles auprès des sociétés de leasing et des secrétariats sociaux.

Pendant ces entretiens, il est apparu que Renta, l'association professionnelle des sociétés de leasing, dispose de données qui, si elles étaient couplées avec les données de la DIV, pourraient être utilisées pour des analyses utiles à l'élaboration de politiques, tel qu'un modèle explicatif et prédictif du choix des véhicules sur le marché du leasing. Renta et le SPF Mobilité étudient pour le moment une demande de données formulée par Statbel. L'importance de ces données ne peut pas être sous-estimée, étant donné qu'il n'est pas possible dans le cadre législatif actuel de relier, sur la base des déclarations ONSS, les cotisations de solidarité aux voitures de société individuelles. L'absence de réponse des secrétariats sociaux n'est plus un problème insurmontable si les données de Renta peuvent être directement utilisées.

Transports publics régionaux

Le groupe de travail dédié aux transports publics régionaux a pour objectif de faire un état des lieux permanents des données sur les transports publics (hors SNCB) existant auprès des différents opérateurs et autorités organisatrices, dans l'optique d'en favoriser la mise à disposition et de favoriser une bonne harmonisation interrégionale des concepts et statistiques. Le groupe de travail réalise dans un premier temps un inventaire des sources disponibles et de leur contenu. Les spécificités régionales tant institutionnelles qu'opérationnelles présentent autant de défis pour mettre sur pied un inventaire transversal qui puisse avoir une portée opérationnelle. Une fois cette phase achevée, un relevé des besoins en données sur les transports publics exprimés par les différentes parties prenantes sera confronté à cet inventaire des sources.

Autres réalisations et nouveaux défis

Par ailleurs, le groupe de travail central a conçu une dynamique propre d'échange systématique d'informations, qui va bien au-delà des objectifs officiels. Les membres du groupe de travail se tiennent au courant des nouvelles initiatives et évolutions dans leur propre domaine de travail. Les membres du groupe de travail ont ainsi donné un feedback sur la formulation des questions dans la nouvelle enquête sur les déplacements en Flandre (Vlaamse Onderzoek Verplaatsingsgedrag (OVG)) et sur le projet de nouvelle enquête sur l'emploi du temps via la plateforme MOTUS.

Les contacts noués au sein du groupe de travail ont en outre facilité la collaboration entre la Flandre et la Région de Bruxelles-Capitale, élargissant ainsi la portée géographique de l'OVG à Bruxelles. La Région wallonne a également manifesté de l'intérêt pour une éventuelle coopération formelle dans ce domaine. Le résultat de ce processus pourrait donc être une enquête de mobilité annuelle, élaborée par le gouvernement flamand mais couvrant l'ensemble du territoire belge avec une méthodologie soutenue par les trois régions.

Des experts externes du domaine des données de mobilité ont également été invités à plusieurs reprises. Les membres ont ainsi reçu une explication sur l'aspect de la gestion des données dans le projet

pilote anversois 'Mobility as a Service' et sur le programme flamand Mobilidata.

Le groupe de travail a également examiné l'accès aux données Carpass. Cette a.s.b.l. collecte des données sur le kilométrage des voitures belges dans le cadre de la lutte contre la fraude au compteur kilométrique. Ces données ne peuvent actuellement pas être partagées avec des tiers pour des raisons légales, ce qui a des conséquences, entre autres, pour les obligations européennes de rapportage dans le domaine des statistiques environnementales. En concertation avec Statbel, le SPF Economie et Carpass ont pris l'initiative de modifier la législation afin de permettre la réutilisation des données pour la recherche statistique.

En raison de la pandémie, un certain nombre d'enquêtes sur la mobilité (l'enquête sur le trajet domicile-travail et l'enquête Monitor du SPF Mobilité et Transport, l'enquête flamande sur les comportements en matière de déplacements) n'ont pas pu avoir lieu comme prévu initialement. Toutefois, les membres du groupe de travail principal restent en contact les uns avec les autres. Dès que les circonstances le permettront, de nouvelles initiatives seront envisagées, notamment celles concernant les lacunes dans les données sur les camionnettes de livraison.



Rudi Acx¹
Karen De Vlamincx²

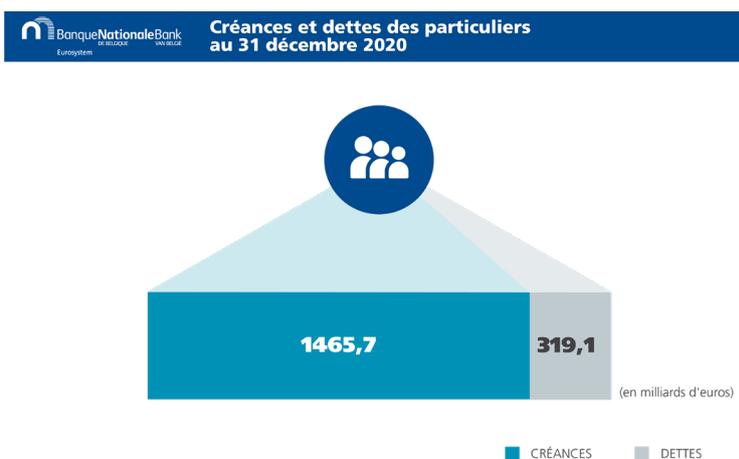
PRÉSENTATION DES COMPTES FINANCIERS: UNE SOURCE D'INFORMATIONS

Comme les comptes nationaux plus connus, les comptes financiers nationaux font également partie du Système européen des comptes nationaux et régionaux (SEC 2010)³. Compte tenu de la grande complémentarité entre les comptes nationaux et les comptes financiers, les deux produits sont établis par la Banque nationale de Belgique (BNB). Cette compétence a été fixée par la loi du 21 décembre 1994 portant des dispositions sociales et diverses⁴, qui a créé l'Institut des comptes nationaux, dont la BNB est partenaire.

Découvrez le contenu et la structure des comptes financiers, ainsi que les informations que la BNB partage avec les utilisateurs et le public.

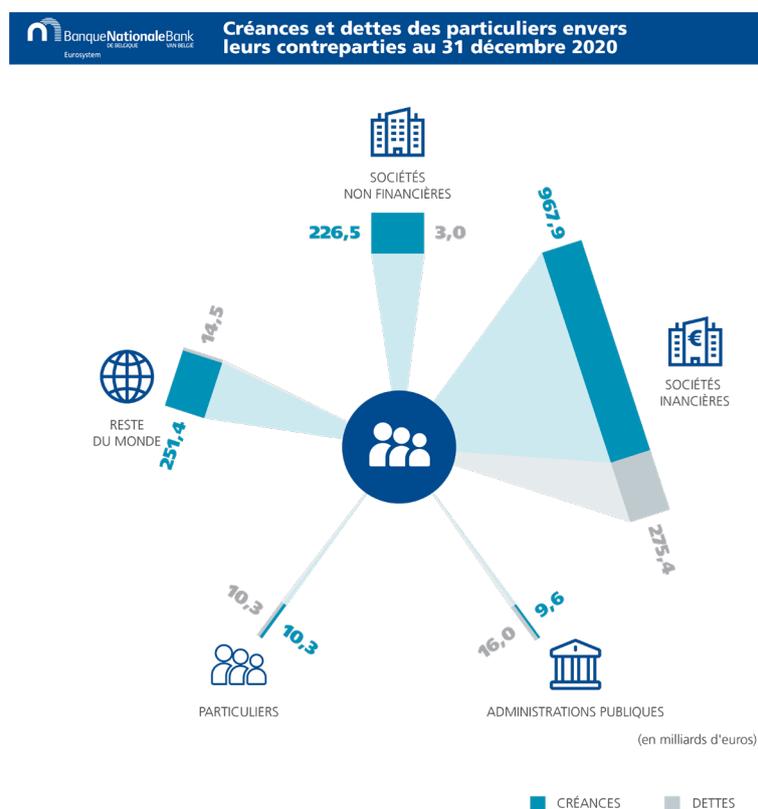
Contenu et structure des comptes financiers

Les comptes financiers offrent un aperçu détaillé des créances (les actifs) et des dettes (les passifs) financières nationales des secteurs institutionnels dans le SEC 2010. Il s'agit des sociétés non financières, des sociétés financières, des administrations publiques, des ménages, des institutions sans but lucratif au service des ménages et enfin de l'étranger. La figure 1 montre les créances et les dettes des particuliers⁵ au 31 décembre 2020.



Source : BNB, données d'avril 2021

En outre, ces créances et dettes sont également mis en regard de leur contrepartie. La figure 2 montre les créances et les dettes des particuliers envers leurs contreparties au 31 décembre 2020.



Source : BNB, données d'avril 2021

Les créances et dettes sont ensuite réparties par type d'instrument financier, tels que définis dans le SEC 2010. Au niveau le plus agrégé, il s'agit des: dépôts, titres de créance, crédits, actions et parts de fonds d'investissement, provisions techniques d'assurance, produits dérivés financiers, crédits commerciaux et postes transitoires. La figure suivante présente, par instrument financier, les créances et les dettes des particuliers envers les sociétés financières au 31 décembre 2020⁶.

¹ Chef du département Statistique, Banque nationale de Belgique

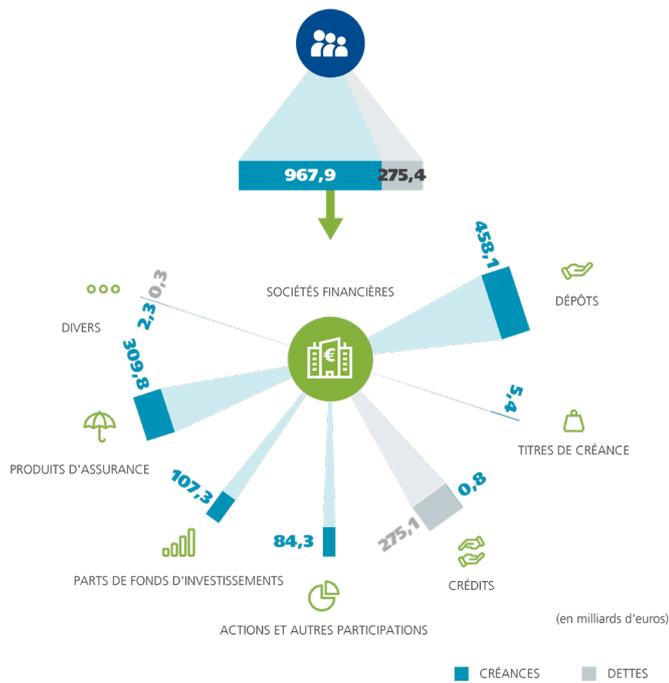
² Experte, Statistiques financières, Banque nationale de Belgique

³ European System of Accounts (ESA 2010): https://www.nbb.be/doc/dg/n_pdf_dg/ks_02_13_169_en.pdf

⁴ Loi du 21 décembre 1994 portant des dispositions sociales et diverses (<https://www.ejustice.just.fgov.be>)

⁵ Les particuliers comprennent les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages.

⁶ Les autres instruments comprennent les dérivés financiers et les crédits commerciaux et comptes de régularisation.



Source : BNB, données d'avril 2021

Les créances et les dettes sont également enregistrées en fonction de leur montant à un moment donné et de leur évolution au cours d'une période donnée. Ces variations de l'encours peuvent être causées à la fois par des transactions financières et des réévaluations.

Les comptes financiers dans leur ensemble sont une statistique secondaire créée à partir de diverses sources primaires collectées par la BNB elle-même [statistiques bancaires, balance des paiements, statistiques publiques, etc.] ou par d'autres institutions, notamment la FSMA et la BCE. Ces sources concernent généralement un secteur institutionnel et/ou un instrument financier spécifique. Par exemple, les données d'Euronext sont utilisées pour les actions cotées, et les comptes annuels de la Centrale des bilans pour les sociétés non financières.

Utilisation des comptes financiers

Les principaux utilisateurs des comptes financiers sont les institutions internationales comme la BCE, la Commission européenne, l'OCDE et le FMI en soutien à la prise de décisions politiques. Les gouvernements nationaux, les institutions financières nationales et étrangères, les institutions socio-économiques et les centres de recherche exploitent également les comptes financiers. Au sein de la BNB également, les comptes financiers sont utilisés comme l'une des sources d'information pour la politique

monétaire (BCE) et la politique macroprudentielle (CERS).

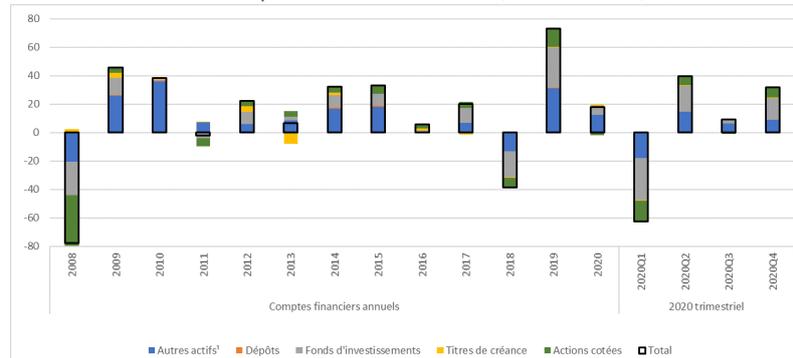
En outre, ils fournissent des informations précieuses pour le suivi de l'intermédiation financière non bancaire. Par ailleurs, ils permettent de suivre l'évolution des différents instruments financiers et d'évaluer la position de liquidité des différents (sous-)secteurs institutionnels. De plus, ils fournissent des informations précieuses pour le suivi de l'intermédiation financière non bancaire. Ensuite, ils permettent de suivre l'évolution des différents instruments financiers et d'évaluer la situation de liquidité des secteurs institutionnels. Les comptes permettent de déterminer le rôle joué par les institutions et les marchés financiers dans l'acquisition et la distribution des ressources financières. De cette manière, il est possible d'identifier les éventuelles lacunes dans les canaux de financement, après quoi il est possible de concevoir une politique visant à une distribution optimale des ressources financières. Ils permettent également de tracer les effets des mesures de politique monétaire ou fiscale.

Publications périodiques et ad hoc des comptes financiers

L'intérêt pour des agrégats plus détaillés est croissant. Dans le sillage de la crise COVID-19, les comptes financiers ont été encore plus exploités et les résultats ont été publiés dans le tableau de bord COVID-19 de la BNB et de l'ERMG, dont voici deux exemples.

Le premier graphique montre que la forte baisse des cours boursiers, due à l'incertitude qui a suivi le déclenchement de la crise COVID-19 au premier trimestre 2020, a entraîné des dépréciations d'actifs financiers des particuliers à hauteur de 62,8 milliards d'euros. Toutefois, la reprise des marchés boursiers a entièrement compensé ces dépréciations du premier trimestre à la fin de l'année. En comparaison, les effets négatifs sur les prix des actifs financiers des particuliers pendant la crise financière de 2008 ont été nettement plus importants (-77,8 milliards d'euros).

Actifs financiers des particuliers: réévaluations (en milliards d'€)

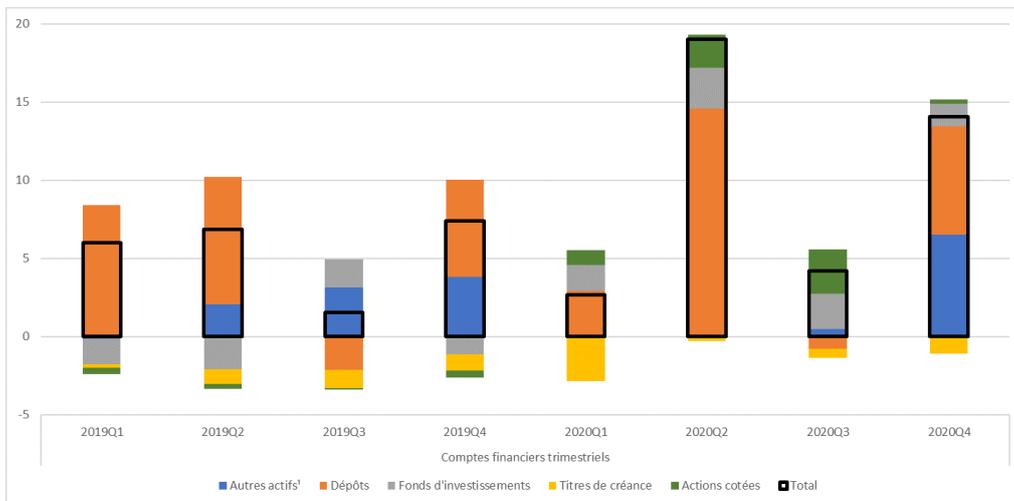


Source : BNB, dernières données disponibles: février 2021 (dernière mise à jour: 3 mai 2021).

¹ Les autres actifs comprennent principalement des produits d'assurance et des actions non cotées.

Le deuxième graphique montre que les mesures COVID-19 imposées ont conduit à une épargne forcée des ménages. En 2020, ils ont investi leurs excédents financiers principalement dans les dépôts (+ 23,6 milliards d'euros). Dans le même temps, les actions cotées ont connu un regain d'intérêt (+ 6,2 milliards d'euros), alors qu'en 2019, elles constituaient encore des ventes nettes.

Actifs financiers des particuliers: transactions (en milliards d'euros)



Source : BNB, dernières données disponibles: février 2021 (dernière mise à jour: 3 mai 2021).

¹ Les autres actifs comprennent principalement des produits d'assurance et des actions non cotées.

Les comptes financiers nationaux sont publiés trimestriellement sur le site internet de la BNB⁷. Les derniers chiffres sont toujours présentés dans un communiqué de presse, qui met le focus sur les créances et les dettes financières des particuliers.

⁷ Comptes financiers de la Belgique (nbb.be)





Covid-19: défis pour les statistiques européennes

Marie-Anne Moreas

La crise du COVID-19 a accru le besoin de statistiques tandis que les mesures de lutte contre le coronavirus et la crise en elle-même en ont parfois entravé la production. Dans ce contexte, Eurostat a élaboré les directives nécessaires. Nous les exposons ici sans être exhaustifs.

Nouveaux besoins et statistiques expérimentales

Pour ce qui est des nouveaux besoins statistiques, il y a la demande évidente de données comparables sur les systèmes de santé, les méthodes de test, les données hebdomadaires sur les causes de décès, la surmortalité ou le nombre de malades. Par ailleurs, le suivi de la crise et de la reprise exige également des indicateurs économiques, sociaux ou environnementaux. Il s'agit notamment des nouvelles statistiques expérimentales pour les enregistrements de créations d'entreprises et les déclarations de faillite sur une base trimestrielle ou de l'indicateur mensuel sur la qualité de l'air dans les capitales européennes.

En raison de ces nouveaux besoins statistiques ou des difficultés à utiliser les techniques traditionnelles, le système statistique européen a dû s'appuyer davantage sur des approches innovantes et expérimentales et sur de nouvelles sources de données (publiques et privées). Ainsi, les prix et les données du marché du travail ont été collectés à distance ('remote'). Les nouvelles sources de données sont notamment les données des cartes de crédit, les données fiscales détaillées ou les données des vols d'Eurocontrol. Des questions relatives au Covid ont également été ajoutées aux enquêtes existantes.

Qualité

En raison de la crise, il était parfois impossible de poursuivre la collecte ou le traitement existants des données. Des directives méthodologiques ont été élaborées afin de continuer à garantir la comparabilité des statistiques entre les pays suite à ces changements. Les bonnes pratiques ont été partagées dans le cadre du développement de nouvelles statistiques. En outre, la ponctualité est devenue un critère de qualité prioritaire afin de fournir aux décideurs politiques des informations opportunes sur l'évolution de l'impact de la crise et de soutenir la reprise économique et sociale.

Directives méthodologiques

En raison de la crise sanitaire, les entretiens en face à face ont été remplacés par des entretiens téléphoniques ou en ligne. L'observation des prix pour calculer l'inflation est devenue difficile, voire impossible. La fermeture de certains secteurs a entraîné un taux de non-réponse élevé, tandis que, en raison des circonstances exceptionnelles du Covid 19, les imputations ne pouvaient pas se faire simplement sur la base des données historiques. Dans ce contexte, Eurostat, en collaboration avec les instituts nationaux de statistique (INS) mais aussi avec d'autres partenaires tels que la Banque centrale européenne ou l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a élaboré des directives méthodologiques. Ces directives ont été intégrées dans une [page web méthodologique](#).

Bonnes pratiques

En outre, les bonnes pratiques ont été partagées avec les INS pour des données expérimentales, plus fréquentes et disponibles plus rapidement sur les statistiques d'entreprises, sociales et économiques et sur la mesure de l'impact social du Covid-19 tel que l'impact sur l'inclusion ou la cohésion sociale.

Ponctualité

Pendant la pandémie, le système statistique européen est parvenu à publier en temps voulu les statistiques planifiées et jugées prioritaires tout en tenant informés les utilisateurs de l'impact de la crise sanitaire sur la collecte et la production de données.

Afin de cartographier la reprise après la crise, il était nécessaire d'augmenter la fréquence de la mise à jour de certaines statistiques. Le [European Statistical Recovery Dashboard](#) contient des statistiques qui sont mises à jour plus fréquemment qu'à l'origine. Il faut également travailler à la mise à disposition plus rapide des statistiques pertinentes. Cela concerne notamment les chiffres trimestriels de l'enquête sur les forces de travail.

Optimisation de la communication

La crise a eu un impact sur la communication interne et externe.

La communication interne concerne la communication entre les partenaires du système statistique européen (SSE). Au sein du SSE, de nouvelles actions ont été développées et communiquées. De nouveaux partenariats ont été établis dans le cadre d'innovations méthodologiques ou de nouvelles sources de données, et de nombreux nouveaux groupes d'experts ont partagé et développé de nouvelles connaissances.

En ce qui concerne la communication externe, les utilisateurs, fournisseurs de données et répondants ont été informés des changements. L'accès aux statistiques pertinentes dans le contexte de cette crise a été facilité via la page web '[COVID-19: Statistics serving Europe](#)' et le [European Statistical Recovery Dashboard \(ESDR\)](#). En outre, certains INS ont créé une offre adaptée à certains groupes cibles tels que les décideurs politiques ou les médias.

Plan de crise

Au cours de la présidence allemande de l'Union européenne (second semestre 2020), le "[Mémorandum de Wiesbaden sur la réponse coordonnée du SSE aux crises futures](#)" a été rédigé. Il définit comment le système statistique européen peut s'organiser à l'avenir pour répondre efficacement à une crise.

Pour en savoir plus.

Pour obtenir des informations plus détaillées sur les actions internationales dans le contexte de la crise sanitaire, la '[plateforme de la CEE-ONU sur le COVID-19 et les statistiques officielles](#)' et le '[site web de la réponse statistique au COVID-19](#)' des Nations Unies constituent un bon point de départ.

Covid-19: défis pour les organismes statistiques fédéraux et régionaux

Marie-Anne Moreas
Dominique De Baets
Rudi Acx

Bart Hertveldt
Cécile Devos
Martine Lefèvre

Les partenaires de l'IIS ont adapté leur fonctionnement afin de mieux analyser d'un point de vue statistique la crise sanitaire ainsi que la reprise économique et sociale qui s'ensuit. En outre, des actions ont dû être entreprises pour poursuivre ou améliorer la production régulière de statistiques. Cet article décrit les actions clés de chaque partenaire dans le contexte de cette crise, sans vouloir donner un aperçu exhaustif.

Organismes statistiques fédéraux

Statbel a adapté sa production de statistiques afin d'assurer un meilleur suivi de cette crise. Le délai de publication de certaines statistiques a été raccourci : c'est le cas pour l'indice de production dans l'industrie et pour l'indice du chiffre d'affaires dans le commerce de détail. La fréquence de certaines statistiques a été augmentée : pour les [décès](#) et les [faillites](#), des chiffres hebdomadaires sont désormais publiés, alors que les chiffres des [naissances](#) sont publiés sur base mensuelle. A titre expérimental, des [chiffres mensuels sur le marché du travail](#) sont également publiés, ainsi que sur les [voyages](#) de la population résidant en Belgique. Enfin, certaines statistiques ont été développées davantage : par exemple, les [résultats mensuels sur les entreprises assujetties à la TVA et les radiations](#) sont désormais ventilés par activité économique (NACE).

Confrontée à une tension temporaire dans la collecte des données primaires, la Banque nationale de Belgique (BNB) a réussi à publier les statistiques officielles à temps. Grâce à une communication transparente, les entreprises ont été motivées à prêter attention aux déclarations statistiques. Des méthodes d'estimation adaptées ont été davantage utilisées dans la compilation, ce qui a entraîné ultérieurement des révisions plus élevées de certaines séries statistiques. En outre, l'enquête mensuelle sur la confiance des consommateurs a été élargie pour inclure des questions concernant les finances des ménages. Des versions intermédiaires des comptes financiers ont été élaborées afin de suivre les évolutions des

actifs financiers des ménages. Dans le cadre de l'Economic Risk Management Group (ERMG), la BNB, en étroite collaboration avec, entre autres, les fédérations professionnelles, a réalisé de nombreuses enquêtes ad hoc, créé de nouveaux indicateurs et diffusé des commentaires et analyses.

En participant à l'ERMG et au [Working Group Social Impact](#), le Bureau fédéral du Plan, en collaboration avec d'autres institutions fédérales, a contribué à l'analyse de l'impact macro-économique et social de cette crise, tout en faisant le point sur les mesures prises et leur suivi. En collaboration avec Statbel, des mises à jour supplémentaires des [perspectives démographiques](#) ont été effectuées. Parallèlement d'autres aspects de la crise ont été analysés, notamment l'impact sur le [bien-être](#) et sur la [santé mentale](#), la [mobilité](#) et le [secteur de l'électricité](#). Pour tous ces travaux, un travail d'innovation en matière de données a été effectué, de nouvelles sources de données ont été exploitées ou les sources existantes ont été suivies de plus près.

Organismes statistiques régionaux

Les autorités statistiques régionales ont fait bon usage des efforts déployés au niveau fédéral et y ont greffé leurs propres actions.

Pour pouvoir continuer à remplir les objectifs fixés par le Gouvernement et pour répondre aux nouvelles demandes, l'IBSA a entre autres adapté le portefeuille de statistiques par une transition vers des sources de données moins habituelles mais disponibles plus rapidement, collaboré au [diagnostic portant sur le](#)

[redéploiement socio-économique, territorial et environnemental suite à la crise du Covid-19 de perspective.brussels](#) et réalisé un Monitorona en collaboration avec les institutions bruxelloises actives sur le secteur de l'économie. L'IBSA a aussi participé à la Task-force régionale « impacts économiques suite au coronavirus ». En outre, l'IBSA a adapté des publications récurrentes en « Editions spéciales Covid »

L'IWEPS a étudié en 2020 l'impact de la crise sanitaire dans différents domaines. En avril 2020, l'IWEPS avait déjà rédigé deux documents, un contenant des [scénarios possibles pour l'après-crise](#) et un consacré à [l'impact de la crise en matière de genre](#). L'impact économique a été cartographié dans une [édition supplémentaire de la publication semestrielle 'Tendances économiques'](#), en collaboration avec l'IRES de l'UCLouvain. L'impact social a été analysé dans une publication 'Spéciale Covid' sur l'indice de situation sociale de la Wallonie (ISS). En collaboration avec l'Observatoire de la Santé et du Social de la Région de Bruxelles-Capitale, une [analyse qualitative de l'impact social de la crise sur les personnes précarisées et les services sociaux de première ligne](#) en Belgique francophone a été réalisée.

Statistiek Vlaanderen (SV) a actualisé plus souvent certaines statistiques pertinentes pour la crise. En outre, une enquête Covid a été élaborée en collaboration avec les entités du gouvernement flamand et les universités. Les premiers résultats sont disponibles sur le [site web de SV](#). La crise du coronavirus a nettement mis en évidence la nécessité de disposer de données de qualité. Sur la base d'un [avis](#) du

Conseil économique et social de Flandre émis à la mi-2020 et des rapports des [comités de relance](#), le gouvernement flamand souhaite travailler à une meilleure stratégie interne en matière de données et SV collabore au développement d'une enquête de probabilité par panel en ligne en collaboration avec le Conseil interuniversitaire flamand (VLIR).

Et ensuite

Les partenaires de l'IIS poursuivent leurs efforts pour produire en temps opportun des statistiques pertinentes afin de suivre la crise et la reprise, tout en tenant compte des leçons qu'ils ont pu en tirer.



Nouvelles sources de données pour les statistiques

Marc Debusschere

RÉSUMÉ

Dès leur apparition au début du 19e siècle, les statistiques publiques s'appuyaient en grande partie sur des **enquêtes** menées auprès des citoyens et des entreprises. À partir de 2000, les enquêtes ont été systématiquement complétées et partiellement remplacées par des **données administratives**. La 'troisième révolution des données' dans le domaine des statistiques est toutefois désormais en cours, avec l'exploration et l'exploitation d'un large éventail de **nouvelles sources de données**, auparavant souvent décrites de manière trop restrictive comme **big data**.

Un autre monde: le déluge de données et les big data

La 'troisième révolution des données' dans la statistique publique est la conséquence directe d'une révolution des données dans la société au sens large, et notamment du déluge de données (data deluge), l'explosion de volumes de données causée par les récentes évolutions technologiques et de la société qui ont bouleversé notre vie: Internet et ses nombreuses applications (recherche d'informations, médias sociaux, achats en ligne, banque en ligne, etc.), les téléphones mobiles, les satellites et les caméras, les robots, la domotique, les véhicules autonomes, l'Internet des objets (Internet-of-Things, IoT), l'intelligence artificielle (IA) et de nombreuses autres innovations. Ces évolutions ont deux points communs: elles nécessitent une introduction massive de données, et génèrent également d'immenses quantités de nouvelles données.

L'humanité crée en permanence des quantités gigantesques de données, plus que jamais auparavant, dans une spirale auto-alimentée et toujours plus rapide. Ces volumes à peine concevables sont appelés les 'big data' et sont essentiels au fonctionnement de notre société et de notre économie. Les big data peuvent être définies de la manière la plus simple comme 'des données qui ne peuvent pas être traitées de manière normale'. La 'normalité' est relative, et bien sûr liée à la capacité de traitement, qui devient également toujours plus puissante! Plus formellement, nous appelons un ensemble de données 'big data' lorsqu'il est important en termes des 3v (en anglais): volume (taille), velocity (vitesse de création et de renouvellement) et variety (nature déstructurée, 'chaotique' et diverse).

Les big data sont omniprésentes et fournissent une 'empreinte numérique' précise, détaillée et immédiate des personnes et des

événements. Elles contiennent de précieuses informations! Elles peuvent être exploitées à des fins commerciales, mais également pour la statistique publique qui offre aux citoyens, aux entreprises, aux chercheurs et au monde politique les chiffres dont ils ont besoin pour savoir et décider.

Des big data aux nouvelles sources de données

Il est aujourd'hui manifeste que l'aspect le plus important n'est pas la taille ou la complexité et que le terme 'big data' est donc trompeur et détourne l'attention de l'élément principal: il s'agit de **nouvelles sources de données** qui n'entrent pas dans les catégories traditionnelles des enquêtes et des données administratives, et qui nécessitent une toute nouvelle approche. C'est pourquoi nous continuerons à parler de 'nouvelles sources de données' plutôt que de 'big data'.

De nombreuses personnes, notamment les propriétaires des données, pensent naïvement que plus est toujours mieux. Bien au contraire: données et informations ne sont pas synonymes, et l'art de la statistique consiste justement à extraire de la matière première des données (trop) nombreuses les petites pépites d'informations utiles, de manière systématique et responsable. L'utilité est naturellement déterminée par l'objectif que ces informations doivent servir, et donc par les besoins d'informations des utilisateurs.

Bien sûr, cela ne se fait pas du jour au lendemain. Les nouvelles sources de données confrontent les instituts de statistique à trois nouveaux défis spécifiques :

- Elles sont souvent **difficiles à traiter** parce qu'elles sont trop grandes ou trop peu structurées, mais surtout parce qu'elles sont nouvelles et que les anciennes méthodes éprouvées ne fonctionnent tout simplement plus.
- Les données sont 'trouvées' et n'ont **pas été collectées systématiquement à des fins statistiques** par les instituts de statistique - tout comme les données administratives, d'ailleurs, mais contrairement aux données d'enquête.
- Et peut-être le plus important: les données sont presque toujours la **propriété d'entreprises privées**, et leur accès et leur utilisation s'avèrent extrêmement problématiques dans la pratique.

Un bref inventaire, absolument non exhaustif, des nouvelles données les plus intéressantes d'un point de vue statistique: les scanner data, les paiements électroniques, les données des cartes de crédit; le webscraping en ligne des postes vacants, les données d'entreprises, les prix; les caméras de circulation et autres caméras; les données satellites et les photographies aériennes; les compteurs intelligents pour l'électricité, le gaz, l'eau; les données des plateformes de partage pour les logements, les transports, les repas; et, last but not least, les données de la téléphonie mobile!

Statbel a été très actif sur ce nouveau terrain depuis le tout début et est reconnu au niveau européen comme l'un des acteurs pionniers. Il fût l'un des premiers à utiliser le scanner data des grands magasins et les données en ligne collectées via webscraping pour l'indice des prix à la consommation, et en 2015 déjà, un

'coordinateur Big Data' a été désigné et l'équipe Big Data a été créée. Avec des résultats concrets :

- Une collaboration novatrice avec Eurostat et Proximus a démontré le grand potentiel statistique des données de téléphonie mobile, et a fait l'objet d'un rapport détaillé .
- Dans le cadre de projets internationaux, les images satellites ont été analysées à l'aide de l'intelligence artificielle (IA).
- Le projet 'Trusted Smart Surveys' (enquêtes intelligentes fiables) développe un prototype pour la réalisation d'enquêtes à l'aide d'une application.
- L'utilisation des données des plateformes de partage pour les statistiques du tourisme est en cours de développement.
- Enfin, Statbel joue un rôle essentiel dans le partenariat européen le plus important, ESSNet Big Data.

Conclusion

À l'avenir, notre société n'évoluera sans doute pas à un rythme plus lent, et le besoin de chiffres permettant de clarifier rapidement et de manière détaillée de nouveaux phénomènes ne va certainement pas diminuer. La bonne nouvelle est que la matière première est largement disponible: le déluge de données généré par l'automatisation et la robotisation, par une connexion et une communication croissantes, par toujours plus de capteurs, caméras et satellites, par l'Internet des personnes et des objets et tout ce qu'il contient. Le défi pour les statistiques publiques est double : créer un cadre transparent qui permette d'accéder facilement

Handbook on Management and Organization of National Statistical Systems

Martine Lefèvre

La statistique officielle...

... un instrument fondamental de toute démocratie

La statistique officielle est au cœur des missions de l'Institut inter fédéral de statistique et de ses membres. Comme le précisent les [Nations unies \(2014\) dans leur premier principe](#) sur ce sujet « La statistique officielle constitue un élément indispensable du système d'informati-

on de toute société démocratique, fournissant aux administrations publiques, au secteur économique et au public des données concernant la situation économique, démographique et sociale et la situation de l'environnement. [...] ». A l'ère où le volume des données et des informations de toute nature ne cesse de croître, l'importance de cette mission d'éclairage du débat démocratique par les producteurs de statistiques officielles est renforcée.

... expliquée dans un manuel de référence international récemment mis à jour

Pour appréhender toute la signification de cette mission, plusieurs manuels de référence sont produits par les instances statistiques internationales. Parmi eux, le Handbook of Statistical Organization publié par les Nations unies qui présente les fondements généraux de la statistique officielle. [Sa 4e édition est disponible et accessible en ligne depuis le début](#)

[de cette année 2021](#) : il s'agit d'un document web dynamique avec une mise à jour régulière répondant au besoin d'informations rapides sur les défis de la statistique officielle. Ce document est intéressant tant au niveau de son contenu que de sa conception : analyse approfondie des thématiques d'actualité, possibilité offerte au lecteur de créer son guide de lecture selon ses besoins, accès à des documents ou des sites pour approfondir des thèmes particuliers, actualisation continue¹.

[Le Handbook on Management and Organization of National Statistical Systems: ses objectifs et son contenu](#)

En demandant la mise à jour du Handbook en 2017, la Commission statistique des Nations unies « a souhaité que la nouvelle version du Manuel [...] prenne en considération les domaines stratégiques proposés dans le Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable (2017) et les principales conclusions issues des conférences sur l'élaboration d'un programme de transformation de la statistique officielle [...] »². Cette 4e édition est donc motivée par la nécessaire adaptation des systèmes statistiques aux besoins de suivi des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les systèmes statistiques a également été pris en compte dans cette édition ; conçue pour s'adresser, tant aux responsables des organismes officiels de statistique, qu'aux utilisateurs et parties prenantes des systèmes statistiques. L'objectif est de rendre la statistique officielle compréhensible par un large public et de diffuser une culture statistique commune.

Seize chapitres structurent ce nouvel Handbook. Avec le glossaire et les huit annexes, il constitue un volume de cinq cent nonante pages ; comprenant des cas d'application nationaux. Au chapitre introductif, succède un chapitre avec un aperçu global des principaux sujets sur la statistique officielle examinés dans le document. Le chapitre 3 définit la statistique officielle, liste les principes qui guident sa production et donne des indications sur leur traduction dans la législation. Le chapitre 4 définit et décrit les diverses composantes d'un système statistique ainsi que ses mécanismes de programmation et de coordination. Quant au chapitre 5, il présente les caractéristiques d'un institut de statistique et décrit le processus de production d'une statistique officielle sur la base du [GSBPM : generic Statistical Business Process Model](#).

Le chapitre 6 identifie les principaux utilisateurs des statistiques officielles, décrit leurs besoins et examine les moyens pour les instituts nationaux d'y répondre et de mesurer leur satisfaction.

La gestion de la qualité fait l'objet d'une analyse détaillée dans le chapitre 7 : cadre d'assurance-qualité, consultation des utilisateurs, certification, gestion des risques. Le chapitre suivant analyse les principales sources de données des statistiques officielles (enquêtes (y compris recensements), données administratives, données géospatiales, mégadonnées) en mettant en évidence les défis liés aux nouvelles sources de données.

Avant de traiter le thème de la diffusion des statistiques officielles (chapitre 10), la question de l'analyse des données réalisée aux différentes étapes de la production est abordée dans le chapitre 9. Le chapitre 11 se concentre sur les questions d'infrastructure relatives au processus de production de statistiques officielles ; tandis que le chapitre 12 examine les questions de gestion des ressources humaines dans les organismes producteurs de statistiques officielles, avec des exemples de bonnes pratiques pour l'identification des compétences nécessaires pour la production de statistiques de qualité.

La gestion des données et métadonnées, ainsi que des connaissances nécessaires à la production des statistiques officielles, est examinée dans le chapitre 13 qui se base sur le modèle d'activité générique pour les organismes statistiques ([GAMSO : generic activity model for statistical organisations](#)). Quant au chapitre 14, il porte sur les technologies de l'information actuelles et sur les normes existantes et émergentes. Enfin, les questions de gestion opérationnelle sont traitées dans l'avant-dernier chapitre (15).

Le chapitre 16 clôture les travaux avec une description détaillée de l'organisation des activités statistiques au niveau international.

Tenant compte de son contenu et de sa conception, ce manuel constitue une référence bibliographique de base en matière de connaissance et de compréhension des différents aspects afférents à la statistique officielle.

¹ Les éditions précédentes datent de 1954, 1980 et 2003.

² Nations Unies, Conseil économique et social, Commission de statistique, 49e session, mars 2018, Manuel d'organisation statistique, Rapport au Secrétaire général, p. 2.

COLOFON

Ont participé à ce numéro :

Roeland Beerten - Hoofdstatisticus Statistiek Vlaanderen – Président du Conseil d'administration de l'IIS

Dominique De Baets – Statbel

Laurent Franckx – Bureau fédéral du Plan

Bruno Hoornaert – Bureau fédéral du Plan

Benoît Laine - Bureau fédéral du Plan

Rudi Acx - Chef du département Statistique - Banque nationale de Belgique

Karen De Vlaminck – Experte en Statistiques financières - Banque nationale de Belgique

Marie-Anne Moreas - Statistiek Vlaanderen

Bart Hertveldt - Bureau fédéral du Plan

Cécile Devos - Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

Martine Lefèvre – Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

Marc Debusschere – Expert Big data – Statbel

L'IIS est le résultat d'un accord de coopération de 2014.

L'IIS doit permettre d'améliorer en continu la qualité des statistiques publiques, venant en soutien des politiques publiques.